Nutizie di l'Auropa

Les Échos d'Europe

Lettre d'information de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles

n° 131

SOMMAIRE / SUNTA

À la Une.....1-3

Agenda.....4

Brèves.....4-8
Affaires et financières
Emploi, affaires sociales et inclusion
Environnement
Marché unique, industrie, entrepreneuriat et PME
Mobilité et transports
Politique régionale et urbaine
Recherche et innovation

Appels à propositions.....9-12
Affaires économiques et financières
Agriculture et développement rural
Éducation, jeunesse, sport et culture
Emploi, affaires sociales et inclusion
Énergie
Justice et protection des consommateurs
Mobilité et transport
Protection civile
Recherche et innovation
Réseaux de communication, contenu et technologie
Santé

Consultations publiques.....12

Bibliothèque.....13-14

Contact:

Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles
36, rue Breydel
B-1040 Bruxelles

À la Une / U primu

NOUVEAU PLAN D'ACTION SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre de sa stratégie européenne de Green deal, la Commission européenne a publié le 11 mars dernier un plan d'action 2.0 relatif à l'économie circulaire approfondissant les engagements pris dans le précédent plan d'action sur l'économie circulaire adopté en 2015 et dont l'ensemble des 54 mesures ont été mises en œuvre ou sont en cours de l'être d'après un rapport publié le 4 mars dernier.

Des produits durables

Ce nouveau plan d'action vise à développer un cadre pour des produits durables grâce à une meilleure conception des produits, au renforcement des capacités des entreprises et des consommateurs et à l'adoption de procédés de production plus durables.

Afin de sortir du mode de production et de consommation linéaire «*extraire, fabriquer, utiliser et jeter*», la Commission européenne souhaite mettre en place une initiative législative sur les produits durables élargissant le champ d'application de la directive sur l'écoconception et réglementant la durabilité, la réutilisabilité, l'évolutivité et la réparabilité des produits mais aussi la réduction des usages uniques. Des mesures seront prises pour interdire la destruction des produits durables invendus, promouvoir le modèle de leasing où le fabricant reste propriétaire du produit mis à disposition du client et mieux informer les consommateurs grâce à des outils numériques tels que des passeports, étiquettes et filigranes numériques sur les produits.

La Commission européenne prévoit la révision de la législation de l'UE en matière de protection des

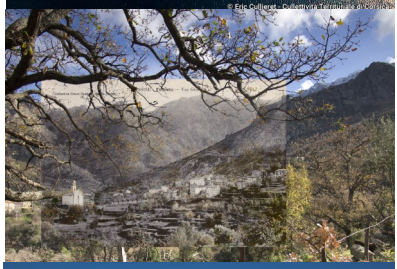

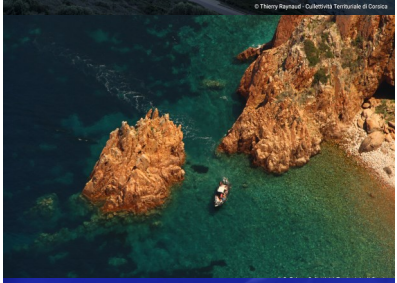

consommateurs afin de garantir que les consommateurs ne reçoivent que des informations fiables et pertinentes sur les produits au point de vente, y compris sur leur durée de vie et sur la disponibilité de services de réparation, de pièces de rechange et de manuels de réparation. La mise en place d'un label européen écologique permettra quant à lui une information sur la durabilité, la recyclabilité et la teneur en matières recyclées des produits. Des mesures spécifiques seront par ailleurs prévues pour protéger les consommateurs contre l'écoblanchiment (greenwashing) et l'obsolescence prématurée à travers la création d'un « droit à la réparation » et la mise en place d'obligations pour les entreprises.

La Commission européenne souhaite intégrer de nouveaux critères et objectifs minimaux obligatoires concernant les marchés publics écologiques par l'obligation de rapports pour contrôler leurs recours sans que cela ne fasse peser sur les acheteurs publics une charge administrative injustifiée.

Les chaînes de valeur sectorielles

Cette stratégie adopte également des approches personnalisées selon les secteurs impactant fortement l'environnement en raison de leur consommation en ressources ou leurs externalités négatives sur l'environnement :

- **Le matériel électronique et les technologies de l'information et de la communication (TIC).** Une initiative d'économie circulaire pour le matériel électronique visera à encourager une durée de vie plus longue des produits à travers des mesures d'écoconception spécifiques. De plus, l'instauration d'un « droit à la réparation » se concentrera particulièrement sur ce secteur en incluant le droit à la mise à jour de logiciels obsolètes. Des mesures seront prises afin de dissocier l'achat de chargeurs et d'appareils alors qu'en parallèle un chargeur universel sera instauré et la durabilité des câbles de chargement améliorée. Enfin la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques seront renforcés tandis que l'utilisation de substances dangereuses y sera limitée.

- **Les batteries et les véhicules**. Un nouveau cadre réglementaire pour les batteries devrait être proposé par la Commission en 2020 afin d'établir des règles concernant les contenus recyclés et l'amélioration des taux de collecte et de recyclage de toutes les batteries et matériaux valorisables, d'organiser la suppression progressive des batteries non rechargeables lorsqu'il existe des solutions de remplacement et d'encourager la réutilisation, la réaffectation et le recyclage des batteries. La Commission proposera également des règles concernant les véhicules hors d'usage afin d'améliorer l'utilisation de contenu recyclé, l'efficacité du recyclage et le traitement en fin de vie.

- **Les emballages**. Afin de veiller à ce que les emballages mis sur le marché de l'UE soient réutilisables ou recyclables d'une façon économiquement viable d'ici 2030, la Commission révisera la directive sur les emballages et déchets d'emballages et prendra des mesures complémentaires liées à la réduction des emballages, du suremballage et des déchets, la conception des emballages et la réduction de la complexité des matériaux. Concernant le tri et la collecte des emballages, des dispositions pour un meilleur étiquetage permettront de faciliter la séparation des déchets au moment de la collecte et du tri.

- **Les matières plastiques.** Dans la lignée de la stratégie sur les matières plastiques adoptée en 2018 par la Commission européenne, plusieurs textes en ce qui concerne les plastiques à usage unique et les engins de pêche ont été adoptés par l'UE. La Commission prévoit en complément des mesures contraignantes pour limiter les microplastiques présents dans l'environnement à travers la limitation des microplastiques ajoutés volontairement aux produits, l'élaboration de mesures d'étiquetage, de normalisation et de certification ainsi que l'harmonisation des méthodes de calcul des microplastiques libérés non intentionnellement dans l'environnement.
  La Commission européenne adoptera de surcroît 2 cadres d'actions concernant les plastiques biosourcés et les plastiques biodégradables ou compostables et incluant des mesures d'étiquetage et d'information des consommateurs.

- **Les textiles**. L'UE prévoit la mise en place d'une stratégie globale sur les matières textiles afin d'appréhender l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette stratégie a pour but de renforcer la compétitivité du secteur européen grâce au développement d'un marché des textiles durables participant activement à l'économie circulaire et permettant l'émergence de nouveaux modèles d'entreprises. Plusieurs mesures permettront d'appliquer les mesures d'écoconception prévues dans le cadre de l'initiative sur les produits durables, de soutenir les entreprises innovantes et de développer des modèles et des services circulaires tant dans le cadre de la production que de la commercialisation des textiles et finalement de conseiller les États membres pour qu'ils parviennent à tenir les objectifs de recyclage de textiles fixés pour 2025.

- **La construction et les bâtiments.** La Commission lancera une « stratégie globale pour un environnement bâti durable » qui concilie le climat, l'efficacité énergétique, l'utilisation efficace des ressources, la gestion des déchets, l'accessibilité, la numérisation et les compétences. Plusieurs dispositions permettront d'intégrer la circularité tout au long de la vie des bâtiments.

- **Les denrées alimentaires, l'eau et les nutriments.** Afin de réduire le gaspillage alimentaire qui affecte 20% des denrées alimentaires produites dans l'UE, la Commission souhaite établir un objectif de réduction du gaspillage alimentaire qui sera au cœur de la future stratégie « de la ferme à la fourchette ». Afin de rendre la consommation des denrées alimentaires plus durables, des initiatives sont prévues concernant la substitution de produits d'emballages uniques dans la restauration.
  La réutilisation et l'utilisation efficace de l'eau seront encouragées tant dans l'agriculture que dans l'industrie. La révision des directives sur le traitement des eaux résiduaires et des boues d'épuration est également prévue.
  Concernant les nutriments, la Commission proposera un plan de gestion intégré des nutriments pour assurer une application durable des nutriments et ainsi stimuler le marché des nutriments valorisés. Des moyens naturels seront aussi étudiés pour éliminer des nutriments tels que les algues aquatiques.

Gestion des déchets

Ce plan d'action sur l'économie circulaire se centre également sur l'application de mesures visant à améliorer la gestion des déchets, en réduire la production, augmenter le recyclage et renforcer la réutilisabilité des matériaux.

Comme prévu dans les stratégies sectorielles, des objectifs de réduction des déchets seront fixés pour les piles et accumulateurs, les emballages, les véhicules hors d'usage et les substances dangereuses dans les équipements électroniques. De plus, la révision de la directive sur les déchets intégrera des objectifs de réduction pour les flux plus complexes. Les régimes de responsabilité élargie des producteurs seront mis en œuvre de manière renforcée. Ces mesures devraient permettre une réduction de moitié des déchets municipaux non recyclés d'ici 2030.

Pour améliorer la qualité du recyclage, la Commission envisage d'harmoniser les systèmes de collecte sélective en prenant en compte les conditions régionales et locales ainsi que la mise en place de signalétiques communes concernant les poubelles, les types de déchets et les étiquettes de produits.

Afin de renforcer la confiance dans l'utilisation des matières premières secondaires qui pourraient comporter des substances toxiques, la Commission prévoit plusieurs initiatives visant à développer des solutions de tri de haute qualité et des systèmes harmonisés de suivi et de gestion des informations sur les produits toxiques. La Commission européenne harmonisera les critères nationaux relatifs aux statuts de déchets et de sous-produits pour mettre en place un marché européen opérationnel de matières premières secondaires.

La révision du règlement sur le transfert des déchets introduira pour sa part l'interdiction d'exporter des déchets vers les pays tiers et favoriser le recyclage au sein de l'UE par la création d'un label « recyclé dans l'UE ». Des coopérations aux niveaux international, national et régional seront de fait encouragées pour lutter contre la criminalité environnementale relative à des exportations illégales et des trafics liés aux déchets.

Ce plan d'action est pensé en synergie avec l'ensemble des programmes et politiques de l'UE. La plupart des fonds de l'UE et des programmes de financements 2021-2027 pourront être mobilisés pour poursuivre ses objectifs parmi lesquels les Fonds européens structurels et d'investissements de la politique de cohésion tels que le FSE + ou le FEDER, le programme-cadre de recherche et innovation Horizon Europe, le programme d'investissements InvestEU, le programme pour le climat et l'environnement LIFE ou encore le mécanisme pour une transition juste.

Ce plan d'action permet également à l'UE de se positionner comme chef de file pour une transition mondiale vers une meilleure gestion des déchets. De fait plusieurs coopérations sectorielles ou géographiques seront impactées par ses objectifs.

Plus d'infos : ici

AGENDA

30 avril : Session d'information virtuelle sur l'appel 2020 du programme LIFE organisée par la Commission européenne
Plus d'informations ici

1er-5 juin : Semaine verte européenne organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations ici

2-3 juin : Forum européen sur les migrations organisé par le CESE, Bruxelles
Plus d'informations ici

8-9 juin : 25ème colloque scientifique : Microplastiques et nanoplastiques dans l'alimentation humaine et animale organisé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, Bruxelles
Plus d'informations ici

23 juin : Conférence sur les régions frontalières de l'UE et le Green deal organisée par le Comité des Régions, Bruxelles
Plus d'informations ici

23-25 juin : La semaine européenne de l'énergie durable organisée par la Commission européenne, Bruxelles
Plus d'informations ici

25-26 juin : 5ème conférence RegHub organisée par le Comité des Régions, Bruxelles
Plus d'informations ici

29-30 juin : 11ème Conférence européenne sur la communication publique (EuropCom) organisée par le Comité des régions, Bruxelles
Plus d'informations ici

Les photos de la page de garde sont issues du concours photo « L'Europe de demain »

organisé par la CTC en 2016
Plus d'infos ici

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Taxonomie sur les finances durables

Le groupe technique d'experts sur les finances durables mis en place par la Commission européenne en juillet 2018 et composé de personnalités issues de la société civile, du monde universitaire, des affaires et du secteur financier a publié le 9 mars dernier 2 rapports concernant la taxonomie européenne et les obligations vertes.

La taxonomie européenne établit un système de classification permettant de déterminer si une activité économique est durable sur le plan environnemental. Le groupe d'experts recommande dans son rapport une typologie des activités selon 3 catégories :

- La catégorie verte pour les investissements contribuant de manière significative aux objectifs environnementaux suivants :
  - Adaptation au changement climatique ;
  - Atténuation du changement climatique ;
  - Durabilité et la protection de l'eau et des ressources marines ;
  - Transition vers une économie circulaire ;
  - Prévention et contrôle de la pollution ;
  - Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes ;
- La catégorie brune ou rouge pour les activités entraînant des conséquences négatives importantes sur l'environnement ;
- La catégorie intermédiaire pour les activités ne concernant aucune des catégories précédentes.

Ce rapport établit des critères de sélection pour les activités pouvant être incluses dans la taxonomie dans de nombreux domaines dont les activités manufacturières, la sylviculture, le transport, l'agriculture ou les déchets. Concernant plus spécifiquement l'énergie, le rapport recommande d'exclure les combustibles fossiles et ne préconise pas à l'heure actuelle d'inclure l'énergie nucléaire, faute de connaissances solides sur les répercussions de cette technologie sur l'environnement.

Le 2nd rapport publié sous la forme d'un guide d'utilisation concerne la normalisation européenne sur les obligations vertes. Le groupe d'experts recommande l'instauration d'une norme européenne alignée sur les critères de la taxonomie européenne qui permettrait d'octroyer la mention « obligation verte de l'UE » à tout type d'obligation ou d'instrument de dette émis sur le marché des capitaux européens. Ce guide offre aux acteurs du marché des conseils sur l'utilisation de cette norme et la mise en place d'un système d'enregistrement. La Commission européenne étudie la possibilité d'une initiative législative pour une application obligatoire de cette norme.

Stratégie de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025

La Commission a présenté début mars dernier sa stratégie pour l'égalité de genre pour les 5 prochaines années qui présente les objectifs politiques et les actions clés à mettre en œuvre en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Outre l'intégration de la dimension hommes-femmes dans toutes les politiques et initiatives majeures de l'UE, les actions clés identifiées par la Commission, sont les suivantes :

- mettre fin à la violence et aux stéréotypes sexistes. Dans l'UE, 33% des femmes ont déjà subi des violences physiques et/ou sexuelles, et 55% d'entre elles ont été victimes de harcèlement sexuel. La stratégie européenne propose l'adoption de mesures juridiques afin de criminaliser toutes les violences faites aux femmes comme le harcèlement sexuel, la maltraitance des femmes ou les mutilations génitales féminines. Ces mesures seront complétées par une réglementation sur les services numériques afin de lutter contre les activités illégales en ligne, et notamment la violence en ligne contre les femmes ;

- garantir une égalité de participation et de chances sur le marché du travail. L'égalité salariale dans l'UE, où les femmes continuent de gagner en moyenne, 16% de moins que les hommes par heure travaillée, est l'une des grandes priorités de la Commission, qui estime que c'est une condition indispensable aux fins d'une économie européenne innovante, compétitive et prospère. Pour la Commission, il faut aider dès à présent les femmes à trouver un emploi dans des secteurs confrontés à des pénuries de compétences, comme les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle. En parallèle, l'accent sera mis sur l'application de normes en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. À noter qu'une consultation publique sur la transparence des salaires est également ouverte jusqu'au 28 mai prochain (voir rubrique « *Consultations publiques* »), la Commission envisageant de présenter un cadre législatif avant la fin de l'année ;

- parvenir à un équilibre entre les femmes et les hommes dans la prise de décision et la politique : des objectifs européens en matière d'équilibre entre les sexes dans les conseils d'administration des entreprises seront adoptés, la participation des femmes à la vie politique, notamment lors des élections européennes de 2024 sera encouragée, et l'équilibre entre hommes et les femmes au sein de la hiérarchie de l'administration européenne sera atteint d'ici la fin de l'année 2024. À ce sujet, l'office européen de statistiques, Eurostat, a publié à l'occasion de la journée des droits de la femme, une étude sur la représentation des femmes au sein des postes d'encadrement, qui souligne la faible proportion des femmes à ces postes au niveau européen. Ainsi, dans les 27 États membres de l'UE, seules 2,5 millions de femmes occupent des postes d'encadrement sur un total de 6,7 millions de personnes (37%). Au sein des conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse, les femmes ne représentent que 28% des membres de ces instances au niveau de l'UE, mais 45% en France.

Enfin, il faut relever qu'en parallèle, plusieurs ministres européens pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont appelé publiquement à la création urgente d'une formation du Conseil de l'UE rassemblant les ministres et secrétaires d'État européens chargés de l'égalité des genres. Cette absence d'un Conseil dédié à l'égalité des genres renvoie selon eux le signal désastreux que cette question n'est qu'une priorité de second rang pour les États membres.

#EU4FairWork, la campagne européenne de lutte contre le travail non déclaré

Début mars, la Commission a lancé, en coopération avec l'Autorité européenne du travail et la plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré, la première campagne européenne en faveur du travail déclaré, #EU4FairWork. Le travail non déclaré reste en effet très important dans l'UE. Selon une enquête d'eurobaromètre, 1 Européen sur 3 connait quelqu'un qui a un travail non déclaré dans l'UE et 1 Européen sur 10 estime avoir acheté au cours de l'année des biens ou des services provenant du travail non déclaré. Une campagne d'information sur les médias sociaux est ainsi prévue de mars à juin prochain, afin de sensibiliser les travailleurs à leurs droits, à l'impact négatif du travail non déclaré, ainsi qu'à la façon de le signaler et de passer au travail déclaré, à sensibiliser les entreprises aux avantages et aux obligations de déclaration des travailleurs et au risque de sanctions en cas de recours au travail non déclaré et à accroître la coopération entre les membres de la plateforme dédiée. Une semaine d'actions, prévue initialement du 16 au 20 mars 2020, a été reportée à une date ultérieure en raison de la crise liée au coronavirus COVID 19.

ENVIRONNEMENT

Stratégie à long terme de l'UE pour la neutralité climatique d'ici 2050

Le 5 mars dernier, le Conseil de l'UE a adopté la stratégie à long terme de l'UE en matière d'émissions de gaz à effets de serre afin qu'elle soit transmise à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tel que le préconise l'Accord de Paris. Cette stratégie reprend les conclusions du Conseil du 19 décembre 2019 réaffirmant l'ambition de l'UE de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050. Se basant sur les communications de la Commission européenne concernant la stratégie à long terme pour une planète propre pour tous de novembre 2018 et le Green deal européen de décembre dernier, le Conseil insiste sur la nécessité de rendre l'ensemble des législations et programmes européens compatibles avec l'objectif de neutralité climatique notamment dans le cadre des règles sur les aides d'État et les marchés publics. Cet objectif est également une opportunité pour rendre l'UE plus compétitive au plan international en développant la recherche et l'innovation et en créant de nouveaux marchés et modèles d'entreprises qui produiront des opportunités d'emploi et de croissance.

Consultation publique LIFE 2021-2027

La Commission européenne a lancé le 17 mars dernier une consultation publique concernant le programme européen LIFE pour la période 2021-2027 et plus spécifiquement son plan de travail 2021-2024.

Pour mémoire, le programme LIFE a fait l'objet d'un accord partiel entre le Parlement et le Conseil en mars 2019 (Nutizie di l'Auropa n° 121 - mars 2019) qui avait notamment fixé la structure du futur programme en 4 sous-programmes dédiés à :

- La nature et la biodiversité ;
- L'économie circulaire et la qualité de vie ;
- L'adaptation et l'atténuation au changement climatique ;
- La transition vers une énergie propre.

La date limite pour répondre à la consultation est fixée au 27 avril 2020.

Plus d'infos : voir rubrique « *Consultations publiques* »

MARCHÉ UNIQUE, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

Accord entre Eurostat et les plateformes d'hébergement

L'Office européen de statistiques, Eurostat, a signé le 5 mars dernier des accords bilatéraux avec 4 plateformes d'hébergement (Airbnb, Booking, Expedia Group et Tripadvisor) afin de lui permettre d'avoir accès à des données concernant les séjours et hébergements proposés par ces plateformes. Ces accords visent à garantir :

- Une transmission régulière des données provenant des plateformes concernant le nombre de nuits réservées et de voyageurs au niveau des communes ;
- La protection de la vie privée des citoyens de manière à garantir l'anonymat des propriétaires et des clients ;
- La publication des données des États membres, des régions et des villes de l'UE suite à une agrégation des données par Eurostat.

Les 1ères statistiques devraient être publiées au cours du 2nd semestre 2020.

Rapport de la Cour des comptes européenne sur la mobilité urbaine durable

Selon la Cour des comptes européenne, les résultats espérés, suite la mise en œuvre depuis 2013 du paquet européen sur la mobilité urbaine et le financement de 13 milliards d'€ au transport urbain, ne se sont pas réalisés. C'est la conclusion à laquelle est arrivée les auditeurs de la Cour des comptes qui ont examiné les résultats obtenus en matière de mobilité urbaine dans les villes de Madrid et Barcelone (Espagne), Hambourg et Leipzig (Allemagne), Naples et Palerme (Italie), et Varsovie et Łódź (Pologne) et ont également enquêté dans 88 villes européennes constituant le cœur du réseau transeuropéen de transports (RTET). Selon le rapport, malgré la publication de lignes directrices dédiées et l'augmentation de la part des FESI 2014-2020 consacrés à la mobilité urbaine (+46% par rapport à la programmation précédente), l'absence de tendance à passer à des modes de transport plus durables est nette, les émissions de gaz à effet de serre dues au transport routier augmentent et l'utilisation de la voiture particulière n'a pas diminué de manière significative. Les raisons de ce résultat décevant seraient notamment dues à la faible mobilisation des fonds publics alloués aux coûts d'exploitations et à l'absence de plan de mobilité durable bien pensé.

Plus d'infos : **ici**

U-Space, vers un cadre réglementaire européen pour les vols de drones

Avec l'augmentation du trafic de drones, la Commission européenne a lancé un projet d'U-Space visant à repenser la gestion de l'espace aérien en intégrant les drones dans l'espace aérien et en leur permettant de cohabiter avec les aéronefs avec occupants. À la demande de la Commission européenne, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) a présenté un rapport sur l'encadrement de la cohabitation dans un même espace aérien d'aéronefs avec équipage et de drones, qui s'articule autour des 3 objectifs suivants :

- Permettre aux aéronefs avec et sans équipage d'évoluer en toute sécurité en mettant en place un Service commun d'Information (CIS) entre les différents participants au U-Space ;
- Créer un marché européen compétitif des services du U-Space afin d'attirer les investissements commerciaux nécessaires, de soutenir les développements opérationnels et techniques et de garantir un accès équitable à tous les utilisateurs de l'espace aérien ;
- Répondre aux exigences environnementales et garantir la sécurité et le respect de la vie privée.

Sur la base de ce rapport, la Commission devrait présenter fin 2020 une proposition de règlement européen en la matière.

2021, Année européenne du rail ?

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Green Deal en matière de transports ainsi qu'à la création d'un espace ferroviaire européen unique, la Commission européenne a proposé début mars dernier que 2021 soit l'année européenne du rail.

Lors de la présentation publique de cette proposition, la commissaire européenne en charge des Transports, Mme Adina-Ioana VĂLEAN, a mis en exergue les multiples qualités du transport ferroviaire en matière de durabilité, sécurité, rapidité et de cohésion politique au sein de l'UE. Cette proposition doit encore être validée par le Parlement européen et par le Conseil.

Plus d'infos : **ici**

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

Concours Regiostars

La 13ème édition du concours Regiostars vient d'être lancée afin de récompenser les meilleurs projets de la politique de cohésion de l'UE dans les 5 catégories thématiques :

- La transition industrielle pour une Europe intelligente (croissance intelligente) ;
- L'économie circulaire pour une Europe verte (croissance durable) ;
- Les compétences et l'éducation pour une Europe numérique (croissance inclusive) ;
- L'engagement des citoyens pour des villes européennes « cohésives » (développement urbain) ;
- Les 30 ans d'Interreg : l'autonomisation des jeunes pour la coopération transfrontalière.

Pour participer, les candidats peuvent soumettre leur dossier jusqu'au 9 mai prochain, sur la plateforme de candidature en ligne à l'adresse suivante : https://regiostarsawards.eu/. Les lauréats seront sélectionnés par un jury indépendant composé d'universitaires européens de haut niveau. Les prix seront remis à Bruxelles lors de la Semaine européenne des régions et des villes, qui se déroulera du 12 au 15 octobre prochain. Un prix du public avec un système vote en ligne sera également décerner à cette occasion.

Plus d'infos : https://regiostarsawards.eu/

RECHERCHE ET INNOVATION

Appel à propositions Instrument PME dédié au Green deal

L'appel à propositions « H2020-EIC-SMEInst-2020-4 Instrument PME - Green Deal » dont la date limite est en principe fixée au 19 mai prochain est exclusivement réservé aux projets relatifs au Green Deal. Cet instrument permet de soutenir des PME et des start-up très innovantes grâce à des subventions pouvant atteindre 2,5 millions d'€ ou des financements mixtes comportant une subvention maximale de 2,5 millions d'€ et des fonds en capitaux propres pouvant atteindre 15 millions d'€. Pour être sélectionnés les projets très innovants ne devront pas s'opposer aux objectifs du Green Deal et ne devront pas non plus impliquer des recherches et des innovations liées à l'usage des énergies fossiles et des technologies qui leur sont liées. Il pourra s'agir de prototypage, miniaturisation, mise à l'échelle, conception, vérification des performances, essais, démonstration, développement de lignes pilotes ou de validation pour la première application commerciale.

Chaque projet devra ainsi soutenir au moins une des priorités du Green Deal, à savoir:

- Accroître l'ambition de l'UE en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique;
- Fournir une énergie propre, abordable et sûre;
- Favoriser la transition de l'industrie vers une économie propre et circulaire ;
- Construire et rénover de manière économe en énergie et en ressources;
- Accélérer le passage à une mobilité durable et intelligente;
- Favoriser la transition vers un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement;
- Préserver et restaurer les écosystèmes et la biodiversité;
- Réaliser une ambition zéro pollution et un environnement sans toxicité.

À noter que l'appel « Instrument PME » suivant, dont la date limite devrait être fixée au 7 octobre 2020, serait quant à lui ouvert à l'ensemble des thématiques.

Plus d'infos : Voir rubrique « *Appels à propositions* »

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Hercule (programme anti-fraude)
HERCULE-AG - Assistance technique - Échéance: 23/04/2020
HERCULE-AG - Formations, conférences et échanges de personnel 2020 - Échéance: 30/04/2020
HERCULE-AG - Formations et études juridiques - Échéance: 7/05/2020

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

MULTI-2020 - Programmes multiples : subventions en faveur d'actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisées sur le marché intérieur et dans les pays tiers - Échéance : 3/06/2020
SIMPLE-2020 - Programmes simples : Subventions en faveur d'actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisées sur le marché intérieur et dans les pays tiers - Échéance : 3/06/2020

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

EACEA/23/2019 - Promotion des œuvres audiovisuelles en ligne 2020 - Échéance : 07/04/2020
CREA-FESTIVALS-2020 - Soutien aux festivals - Échéance : 23/04/2020
CREA-FESTNET-2020 - Soutien aux réseaux européens de festivals - Échéance : 23/04/2020
EAC/2019/0669 - Programme d'apprentissage par les pairs sur « le patrimoine culturel en action »
Échéance : 27/04/2020
EACEA 39/2019 - Projets de coopération culturelle dans les Balkans occidentaux - Échéance : 28/04/2020
EAC/S18/2019 - Action préparatoire Music Moves Europe : co-création et de coproduction pour le secteur de la musique - Échéance : 30/04/2020
EAC/S53/2019 - Action préparatoire Music Moves Europe : éducation et apprentissage de la musique
Échéance : 30/04/2020
CREA-DEVSP-2020 - Soutien au développement de contenu audiovisuel - Projets uniques
Échéance : 12/05/2020
CREA-INNOVLAB-2020 - Faire le pont entre la culture et le contenu audiovisuel grâce au numérique
Échéance : 14/05/2020
CREA-CINNET-2020 - Soutien aux réseaux de cinéma - Échéance : 28/05/2020
CREA-DISTSEL-2020 - Soutien à la distribution de films non nationaux - Le schéma sélectif de distribution
Échéance : 16/06/2020
EACEA/52/2019 - Projets de Société civile 2020 - Échéance : 1/09/2020
EACEA/22/2019 - Soutien automatique aux agents de distribution et de vente 2020 - Échéance : 8/09/2020

L'Europe pour les citoyens : EACEA52/2019 - Subventions aux actions 2020
Réseaux de villes - Échéance : 1/09/2020
Jumelage de villes - Échéance : 1/09/2020
Projets de la société civile - Échéance : 1/09/2020

Erasmus + - EAC/A02/2019 - Erasmus + 2020
Action clé n° 1 (AC 1) - Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation et mobilité des individus dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse
Échéances : 30/04/2020 ; 1/10/2020
Action clé n° 2 (AC 2) - Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques et partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse - Échéances : 30/04/2020 ; 1/10/2020
Action clé n°3 (AC3) - Soutien à la réforme des politiques et projets « dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse »
Échéances ; 30/04/2020 ; 1/10/2020
Expérimentations de politique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation menées par des autorités publiques de haut niveau - Échéance : 21/04/2020
La Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2021-2027 - Échéance : 26/05/2020
Sport - Partenariats collaboratifs, partenariats collaboratifs à petite échelle et manifestations sportives européennes à but non lucratif - Échéance: 21/04/2020

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

VP/2019/015 - Actions visant à stimuler le développement des marchés financiers pour les entreprises sociales
Échéance : 21/04/2020
VP/2020/002 - Actions d'information et de formation pour les organisations de travailleurs
Échéance : 6/05/2020
VP/2020/001 - Appui au dialogue social - Échéance : 25/05/2020
VP/2019/017 - Incubateurs (organisations de soutien aux entreprises) pour l'entrepreneuriat inclusif et social
Échéance : 25/05/2020

ÉNERGIE

Semaine européenne de l'énergie durable
Journée de l'Énergie (local) - Échéance : juin 2020

JUSTICE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS

REC-RGEN-WWLB-AG-2020 - Combler les écarts entre les sexes au cours de la vie - Échéance : 15/04/2020
REC-RCIT-CITI-AG-2020 - Améliorer la sensibilisation aux droits de citoyenneté de l'UE et à l'inclusion des citoyens mobiles de l'UE et pour soutenir la coordination entre les autorités nationales compétentes en matière électorale - Échéance : 15/04/2020
REC-RDAP-GBV-AG-2020 - Prévenir et combattre toutes les formes de violence à l'égard des enfants, des jeunes et des femmes - Échéance : 15/04/2020
REC-RDIS-DISC-AG-2020 - Promouvoir la mise en œuvre effective du principe de non-discrimination
Échéance : 15/04/2020
REC-RRAC-RACI-AG-2020 - Prévenir et combattre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et d'autres formes d'intolérance et pour surveiller, prévenir et contrer les discours de haine en ligne - Échéance : 15/04/2020
REC-RCHI-PROF-AG-2020 - Renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'enfant
Échéance : 13/05/2020
CONS-CPC-2020 - Coopération entre les autorités nationales chargées de l'application des lois sur la protection des consommateurs - Échéance : 10/06/2020
CONS-ADR-2020 - Renforcement des capacités des organes alternatifs de règlement des litiges pour les litiges de consommation - Échéance : 30/06/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

CEF_Blending_Facility - MIE Transport : Blending Facility
Échéances : 15/05/2020 ; 28/08/2020 ; 13/11/2020 ; 15/02/2021

PROTECTION CIVILE

UCPM-2020-EX-AG - Exercices du mécanisme de protection civile de l'UE - Échéance : 14/05/2020

RECHERCHE ET INNOVATION

NSUP-1-2020 - Favoriser la coopération transnationale entre les structures de soutien nationales (par exemple les points de contact nationaux): assurer une transition entre Horizon 2020 et Horizon Europe
Échéance: 2/04/2020

Actions Marie Curie
MSCA-RISE-2020 - Échanges de personnel de recherche et innovation - Échéance: 28/04/2020

Composants et systèmes électroniques
H2020-JTI-ECSEL-2020 - ECSEL 2020 - Échéance : 5/05/2020

Énergie
LC-SC3-RES-10-2020 - Approvisionnement pré-commercial d'un fournisseur d'énergie 100% renouvelable
Échéance: 21/04/2020
LC-SC3-JA-5-2020 - Partenariat à long terme entre l'Union européenne et l'Afrique pour la promotion de la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables - Échéance: 21/04/2020
FCH_2_JU - Piles à combustible et hydrogène 2 - Échéance: 21/04/2020
LC-SC3-EC-5-2020 - Accompagner les pouvoirs publics dans la transition énergétique - Échéance: 10/09/2020
LC-SC3-EC-2-2018-2019-2020 - Atténuer la précarité énergétique des foyers - Échéance: 10/09/2020
SC3-2019 - Prix pour une île responsable en matière d'énergie renouvelable - Échéance: 29/09/2020
EICPrize-2018 - Prix EIC Horizon pour les batteries «innovantes pour les véhicules électriques»
Échéance: 17/12/2020
Sunfuel-EICPrize-2021 - Prix EIC Horizon pour «Le carburant du soleil: la photosynthèse artificielle»
Échéance: 3/02/2021

Espace
H2020-SPACE-2018-2020 - Observation de la Terre, Espace, business, entrepreneuriat et éducation, Technologies spatiales, science et exploration - Échéance: 1/06/2021

Infrastructures de recherche
INFRASUPP-02-2020 - Étude de design - Échéance: 14/05/2020
INFRAINNOV-03-2020 - Plateforme de co-innovation liées aux technologies d'infrastructures de recherche
Échéance: 14/05/2020
INFRAINNOV-04-2020 - Pilotes d'innovation - Échéance: 14/05/2020
INFRAIA-02-2020 - Activités d'intégration pour les communautés débutantes - Échéance: 14/05/2020
INFRAIA-03-2020 - Pilote pour un nouveau modèle d'activités d'intégration - Échéance: 14/05/2020

Innovation
EIC-FTI-2018-2020 - Fast Track to Innovation (FTI) - Échéances : 9/06/2020 ; 27/10/2020
INNOSUP-05-2018-2020 - Apprentissage par les pairs des agences d'innovation - Échéance: 14/10/2020

PME
H2020-EIC-SMEInst-2020-4 - Instrument PME - Green Deal - Échéances: 19/05/2020
H2020-EIC-SMEINST-2018-2020 - Instrument PME (phase 2) - Échéances: 07/10/2020

Santé
CE-BIOTEC-8-2020 - Nouvelles biotechnologies pour remédier aux contaminants nocifs - Échéance : 20/04/2020
IMI2-2020-20 - IMI : Initiative Médecines Innovantes - Échéance : 21/04/2020
SC12020 - Santé, Changement Démographique et Bien-être - Échéance : 4/06/2020
Epidemics-EICPrize-2020 - Prix Horizon EIC pour l'alerte précoce pour les épidémies - Échéance : 1/09/2020

Science avec et pour la Société
SwafS-01-2018-2019-2020 - Scolarité ouverte et collaboration sur l'enseignement des sciences
Échéance: 23/04/2020
SwafS-08-2019-2020 - Besoins d'innovation en recherche et formation professionnelle dans les programmes de doctorat - Échéance: 23/04/2020
SwafS-09-2018-2019-2020 - Aider les organismes de recherche à mettre en œuvre des plans pour l'égalité des sexes - Échéance: 23/04/2020
SwafS-14-2018-2019-2020 - Soutenir le développement de la recherche et de l'innovation responsables territoriales - Échéance: 23/04/2020
SwafS-19-2018-2019-2020 - Bilan et réexamen du rôle de la communication scientifique - Échéance: 23/04/2020
SwafS-23-2020 - Ancrer l'IRR dans la société en mettant l'accent sur la science citoyenne - Échéance: 23/04/2020
SwafS-24-2020 - Enseignement des sciences en dehors de la salle de classe - Échéance: 23/04/2020
SwafS-25-2020 - Violence basée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel dans les organismes de recherche et les universités - Échéance: 23/04/2020
SwafS-26-2020 - Innovateurs du futur: combler l'écart entre les sexes - Échéance: 23/04/2020
SwafS-27-2020 - Science citoyenne pratique et innovation frugale - Échéance: 23/04/2020
SwafS-28-2020 - L'éthique des organoïdes - Échéance: 23/04/2020
SwafS-29-2020 - L'éthique des technologies à fort impact socio-économique - Échéance: 23/04/2020
SwafS-30-2020 - Une science ouverte responsable - Échéance: 23/04/2020
SwafS-31-2020 - Approche ascendante pour construire la base de connaissances - Échéance: 23/04/2020

Sociétés sécurisées
SU-AI01-2020 - Élaboration d'une feuille de route de recherche concernant l'intelligence artificielle à l'appui de l'application des lois - Échéance: 27/08/2020
SU-AI02-2020 - Technologies, outils et solutions d'intelligence artificielle sécurisés et résilients à l'appui de l'application des lois et de la protection des citoyens, des opérations de cybersécurité et de la prévention et de la protection contre l'intelligence artificielle contradictoire - Échéance: 27/08/2020
SU-AI03-2020 - Facteurs humains et aspects éthiques, sociétaux, juridiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'appui de l'application des lois - Échéance: 27/08/2020
SU-DS04-2018-2020 - Cybersécurité dans le système électrique et énergétique : une armure contre les cyberattaques, les atteintes à la vie privée et les violations de données - Échéance: 27/08/2020

Télécommunications
DT-ICT-04-2020 - Numérisation et transformation de l'industrie et des services de l'UE - Échéance : 22/04/2020

Transports
JTI-CS2-2020 - Clean Sky 2 - Échéance : 28/04/2020
SESAR-VLD2-01-2020 - SESAR : utilisation optimisée de l'espace aérien - Échéance : 16/06/2020
SESAR-VLD2-02-2020 - SESAR : Gestion intégrée de la trajectoire - Échéance : 16/06/2020
SESAR-VLD2-03-2020 - SESAR : Capacités et services de l'espace U pour permettre la mobilité aérienne urbaine
Échéance : 16/06/2020
SESAR-VLD2-04-2020 - SESAR : Durabilité environnementale - Échéance : 16/06/2020
H2020-MG-2018-2019-2020 - 2018-2020 - Mobilité pour la croissance - Échéance : 8/09/2020
Space-EICPrize-2019 - Prix Horizon EIC pour le «lancement spatial européen à faible coût»
Échéance : 1/06/2021

Technologies futures et émergentes (FET)
SWFS-Prize-2020 - Prix de l'UE pour les femmes innovatrices - Échéance : 21/04/2020
FETFLAG-04-2020 - Quantum Flagship - ERA-NET Cofund - Échéance : 7/05/2020
FETOPEN-01-2018-2019-2020 - Open Challenging Current Thinking - Échéance : 13/05/2020
FETOPEN-03-2018-2019-2020 - FET Innovation Launchpad - Échéance : 14/10/2020

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

CEF-TC-2020-1 - MIE Télécommunications : appel 2020-1 - Échéance : 12/05/2020

CEF-TC-2020-1 - MIE Télécommunications : appel 2020-1 eIdentification & eSignature - Échéance : 20/05/2020

SANTÉ

Exscalate4CoV - Appel à la collaboration pour l'accès aux installations de dépistage de composés sélectionnés contre le SRAS-CoV-2

PJ-2020 - Subventions de projet du programme européen de santé 2020 - Échéance : 03/06/2020

Consultations publiques / Consultazione publiche

Dernières publications de l'UE

ACTION POUR LE CLIMAT

Le pacte européen pour le Climat

Échéance : 27/05/2020

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

Écart de rémunération entre les hommes et les femmes - transparence sur la rémunération des hommes et des femmes

Échéance : 28/05/2020

Le renforcement de l'Europe sociale

Échéance : 30/11/2020

ENVIRONNEMENT

Le futur programme LIFE

Échéance : 27/04/2020

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Renforcer le cadre de l'échange d'informations dans le domaine de la fiscalité

Échéance : 06/04/2020

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Évaluation des services d'assistance en escale dans les aéroports de l'UE

Échéance : 23/04/2020

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

Consultation sur la proposition de règlement modifiant le règlement (CE) nº 2012/2002 du Conseil en vue de fournir une aide financière aux États membres et aux pays dont l'adhésion à l'Union est en cours de négociation qui sont gravement touchés par une urgence de santé publique majeure

Échéance : 15/05/2020

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

Communication de la Commission sur une stratégie européenne pour les données

Échéance :31/05/2020

Livre blanc de la Commission sur l'Intelligence artificielle

Échéance : 31/05/2020

SANTÉ

Le plan européen de lutte contre le cancer

Échéance : 07/05/2020

Évaluation du cadre juridique sur l'irradiation des denrées alimentaires

Échéance : 25/05/2020

Dernières publications de l'UE

ACTION POUR LE CLIMAT

Avis du Comité européen des régions « La Convention des maires après 2020 »

Résolution du Comité européen des régions - Le pacte vert en partenariat avec les collectivités locales et régionales

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Décision d'exécution (UE) 2020/201 de la Commission du 12 février 2020 écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres au titre du FEAGA et du FEADER

Règlement délégué (UE) 2020/419 de la Commission du 30 janvier 2020 dérogeant au règlement délégué (UE) 2016/1149 complétant le règlement (UE) 1308/2013 en ce qui concerne les programmes nationaux de soutien au secteur vitivinicole

Avis de la Cour des Comptes européenne n°1/2020 sur la proposition de la Commission concernant un règlement établissant des dispositions transitoires relatives à la politique agricole commune en 2021

Règlement d'exécution (UE) 2020/463 de la Commission du 24 mars 2020 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées «Kiwi de Corse» (IGP)

CONCURRENCE

Communication de la Commission concernant les taux d'intérêt applicables à la récupération des aides d'État et les taux de référence et d'actualisation, en vigueur à compter du 1er avril 2020

EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION

Communication de la Commission « Une Union de l'égalité : stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 »

ÉNERGIE

Rapport de la Commission sur la mise en œuvre du programme énergétique européen pour la relance et du Fonds européen pour l'efficacité énergétique et annexe

ENVIRONNEMENT

Étude du Comité des Régions sur le financement des actions en faveur de la biodiversité : opportunités et défis pour l'UE et les gouvernements infranationaux

FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE

Proposition de directive du Conseil relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et annexe

JUSTICE ET CONSOMMATEURS

Rapport de la Commission sur les conséquences de l'intelligence artificielle, de l'internet des objets et de la robotique sur la sécurité et la responsabilité

MARCHÉ INTÉRIEUR, INDUSTRIE, ENTREPRENEURIAT ET PME

Communication de la Commission « Une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe »

Communication de la Commission « Une stratégie axée sur les PME pour une Europe durable et numérique »

Communication de la Commission « Plan d'action à long terme visant à mieux mettre en œuvre et faire respecter les règles du marché unique »

Communication de la Commission « Recenser et identifier les obstacles au marché unique »

Dernières publications de l'UE

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Rapport spécial de la Cour des Comptes européennes n° 06/2020 : Mobilité urbaine durable dans l´UE : pas d´avancée réelle sans l´engagement des États membres

POLITIQUE RÉGIONALE ET URBAINE

Avis du Comité européen des régions « Améliorer la capacité administrative des collectivités locales et régionales pour renforcer les investissements et les réformes structurelles au cours de la période 2021-2027 »

RÉSEAUX DE COMMUNICATION, CONTENU ET TECHNOLOGIES

Communication de la Commission sur une stratégie européenne pour les données

Communication de la Commission « Façonner l'avenir numérique de l'Europe »

Livre blanc de la Commission sur l'Intelligence artificielle « Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance »

Rapport de la Commission sur la mise en œuvre, le fonctionnement et l'efficacité du domaine de premier niveau .eu d'avril 2017 à avril 2019

Avis du Comité européen des régions « Le travail sur les plateformes numériques — les enjeux réglementaires au niveau local et régional »

Livre blanc de la Commission sur l'Intelligence artificielle « Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance »

Rapport de la Commission sur la mise en œuvre, le fonctionnement et l'efficacité du domaine de premier niveau .eu d'avril 2017 à avril 2019

Avis du Comité européen des régions « Le travail sur les plateformes numériques — les enjeux réglementaires au niveau local et régional »